

# PROVINCE DE LUXEMBOURG

Vendredi 9 février 2018

## En gare d'Arlon : « J'ai glissé, chef ! »

**Quais non-déneigés en gare d'Arlon.** Navetteurs et Amis du rail se plaignent. Cela peste et c'est dangereux. Terrain glissant.

• Jean-Jacques GUIOT

« J'ai glissé, chef ! » Un fait divers banal. Cette Arlonaise se souviendra du jour de ses 25 ans. Étalée de tout son long dans la poudreuse, collants déchirés et un genou qui s'en sort avec une ecchymose. « J'ai couru pour attraper le train, la porte venait de fermer devant moi, un contrôleur sympa m'a dit d'aller au bout du quai, ce n'était pas dégagé. Et puis, je me suis royalement étalée. »

Seule réponse de l'accompagnatrice de train de 7 h 29 : un « Il faut partir plus tôt, Madame », pas vraiment empathique. « Ça, c'était le sommet ! Pas un mot pour me demander de mes nouvelles », explique l'infortunée voyageuse.

Cette semaine, plusieurs navetteurs se sont posé la question quant au service de déneigement arlonais. « Serait-il en intempéries ? » En témoignent les photos, on peut faire mieux à Arlon. Gel des budgets ?

« S'il y avait déjà la ponctualité, voilà maintenant que le service hi-



La SNCB promet de dégager les quais.

vernal semble en vacances », explique Michaël Jacquemain, porte-parole des Amis du Rail ARH Luxembourg. Le responsable s'étonne des annonces dans le wagon : « Attention, nous entrons en gare d'Arlon. Prenez garde en descendant du train, car les abords des quais ne sont pas dégagés. »

Avec un humour glacial, les Amis du Rail ironisent : « Les sacs

de sel seraient-ils perdus ou la SNCB serait-elle déjà en rupture de stock à Arlon ? Pourtant, les mesures d'Infrabel indiquent : « Mobilisation des équipes de déneigement prêtes 24 h/24 ».

En cas d'accident, il est vrai que le terrain pourrait devenir glissant pour la SNCB, et la facture vite salée pour les chemins de fer. ■

### Le « sorry » de la SNCB

Mea culpa immédiat de la part de la SNCB : « Le déneigement n'est pas du tout abandonné en gare d'Arlon, la sécurité reste une priorité pour la SNCB mais le déneigement a été limité à hauteur de la marquise alors que certains trains débordent de cette dernière. Informés de ce problème, nous avons réagi et demandé que dès aujourd'hui le déneigement soit réalisé sur toute la longueur des quais. »

Quid en cas d'accident ? Véronique Piraux, la porte-parole SNCB reconnaît « que légalement, la SNCB est tenue de déneiger un chemin d'accès vers les quais afin de permettre aux voyageurs d'accéder en toute sécurité aux trains. Si malgré les efforts du personnel en gare, un incident devait survenir, le voyageur est invité à déposer plainte afin qu'une enquête puisse être ouverte ». À noter qu'aucune déposition d'accident n'aurait été enregistrée à ce jour. ■

116